

Académies de
BESANÇON – DIJON – LYON
GRENOBLE – NANCY-METZ
REIMS ET STRASBOURG

Concours unique de recrutement d'infirmier(e)s de l'Éducation nationale

SUJET

Session 2007

Épreuve écrite d'admissibilité

Durée de l'épreuve : 3 heures
Coefficient 1

Les candidats devront traiter les 5 sujets

ATTENTION

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête des copies mises à votre disposition qui doivent seules être utilisées. Vous ne devez y joindre aucun autre document, même extrait du sujet.

L'anonymat doit être respecté tout au long du devoir sous peine de nullité de l'épreuve. On évitera, en particulier, toute indication géographique ou patronymique, et tout signe ou signature qui permettrait l'identification du candidat (dans la 2^{ème} partie de la bande en-tête, dans le texte du devoir, en fin de copie...).

Si la rédaction de votre devoir vous impose de mentionner des noms de personnes ou de villes, et si ces noms ne vous sont pas précisés dans le sujet que vous avez à traiter, vous utiliserez des lettres pour désigner ces personnes ou ces villes (A..., Y..., Z...).

La copie devra obligatoirement être rédigée au stylo à bille ou à l'encre de couleur bleue ou noire à l'exclusion de toute autre couleur. L'usage des surligneurs n'est pas autorisé.

SUJET N° 1

4 points

1. Quelles sont les nouvelles mesures d'application de la loi EVIN dans les établissements scolaires (concernant les élèves et personnels) ?
2. Quelle programmation spécifique sur cinq ans est prévue par la mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie et le ministère de l'Education nationale pour accompagner la prévention des conduites addictives en milieu scolaire auprès des élèves.

SUJET N° 2

2 points

Vous venez d'obtenir le concours de recrutement d'infirmier(e) du ministère chargé de l'Education nationale, vous acceptez un poste dans un lycée avec logement par nécessité de service.

Quelles sont vos obligations de service ?

- Nombre de semaines travaillées dans l'année ;
- Durée de travail hebdomadaire ;
- Nombre d'astreintes ;
- Durée de l'astreinte ;

SUJET N° 3

2 points

1. Quel est le texte régissant la profession d'infirmier(e) diplômé(e) d'Etat ?
2. Existe-t-il une organisation particulière pour la profession d'infirmier(e) ?

SUJET N° 4
5 points

Vous êtes infirmier(e) dans un lycée, Hector, 16 ans, élève de seconde, vient vous demander conseil ; la veille, il a eu un rapport sexuel non protégé.

Listez **les points clés abordés** pendant l'entretien infirmier :

- A. - les jours suivants
- B. - succinctement en prévention à plus long terme.

SUJET N° 5
5 points

Vous êtes infirmier(e) en poste mixte, présent(e) dans une école pour un dépistage infirmier en CE2.

Vous êtes appelé(e) en urgence auprès d'un élève pendant la récréation. Celui-ci présente des signes d'étouffement, ses copains vous disent qu'il avait une bille dans la bouche.

1. Que faites-vous ?
2. Ultérieurement à cet accident, quelle proposition pourriez-vous faire à l'école ?

+ 2 points : 1 point pour l'orthographe
1 point pour la présentation